

SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE SALAISE-SABLONS



COMITÉ SYNDICAL

Procès-verbal de la séance du
Mercredi 11 mars 2026 à 14h30

Membres présents :

Pour ENTRE BIEVRE ET RHÔNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Monsieur Gilles VIAL
- Monsieur Laurent TEIL
- Monsieur Robert DURANTON
- Monsieur Claude LHERMET, suppléant de M. MALATRAIT

Pour le CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

- Monsieur Thierry KOVACS
- Madame Michèle CEDRIN

Assistaient à la séance sans voix délibératives :

- Monsieur Régis VIALLATTE, suppléant de M. TEIL – CC EBER
- Madame Géraldine OLLIVIER, Responsable technique et environnement – INSPIRA,
- Madame Manon PEREZ, Responsable administrative et comptable – INSPIRA,
- Madame Caroline VACHAL, Responsable communication et concertation – INSPIRA,
- Monsieur Thierry DENARIE, Chargé de développement économique territorial – INSPIRA.

Monsieur Thierry KOVACS, Président du Syndicat mixte, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

- **Monsieur Gilles VIAL** est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Comité Syndical du 6 février 2026 n'appelle pas de remarques particulières.

- Il est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président rapporte les décisions prises par délégation.

Il lance ensuite les projets de délibérations inscrit à l'ordre du jour du Comité Syndical.

Projet de délibération 2026/623 – Débat d'Orientations Budgétaires 2026

Monsieur le Président explique qu'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) relatif à l'exercice 2026 s'est tenu lors du Comité syndical du 12 décembre 2025.

Le vote du Budget primitif (BP) 2026, initialement programmé début février, a été reporté à fin mars 2026 afin de disposer d'un délai supplémentaire pour intégrer des données consolidées de l'exercice 2025 et finaliser les arbitrages.

En application de l'article L.5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales, le DOB doit intervenir dans les dix semaines précédant l'examen du BP.

Afin de respecter cette exigence, un nouveau vote du DOB est organisé ce jour.

Le DOB présenté ce jour reprend les grands principes du premier DOB voté en décembre 2025, en y intégrant les résultats définitifs de l'exercice 2025. Par ailleurs, les perspectives pour 2026 ont été ajustées afin de tenir compte, notamment, de la volonté des élus de maîtriser et de réduire les dépenses générales de fonctionnement, dans l'objectif de se rapprocher davantage des dépenses réellement constatées.

Suite à la présentation du DOB, il est proposé au comité syndical de :

- **Prendre acte** que le Débat d'Orientations Budgétaires 2026 a bien eu lieu conformément aux textes en vigueur ;
- **Prendre acte** du rapport présenté ;
- **Autoriser le Président** à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Un point d'actualité sur les travaux en cours est fait par Géraldine OLLIVIER.

Monsieur le Président rappelle les dates des prochaines réunions :

- **Mardi 31 mars :**
 - 9h : conseil d'exploitation de la régie (concerne uniquement les élus du Bureau)
 - 9h15 : comité syndical pour le vote du budget 2026
- **Vendredi 22 mai à 15h :** comité syndical pour la réélection du Bureau (l'invitation Outlook sera envoyée d'ici fin avril).

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

La séance est levée à 15h15.

Le Président,
Thierry KOVACS



Le secrétaire de séance
Gilles VIAL

